

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 46 (1908)
Heft: 27

Artikel: Disciple de M. Cherpillod
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-205175>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

n'a pas le moyen de se payer une couleur politique...

Gédéon CHANTEPLEURE.

*

Veut-on des échantillons des drôleries du *Moniteur d'Ecublens*? En voici un :

Bière, le 14 mai 1879.

Chaire amie,

Jes profite de taire pendant que geai le temps a moit par ce que si on et pas sel pas moient dit arrivai c'ait pourquoi jes profite du moment que j'ai a moi pour te raicapitulair mes nouvailles qui ne sont pas trai bone par ce que je suit toujours de corvaie par ce que je suit tros bon je crois qui me tienne pour un fou ille rille tou de moit quand je vait au chocolat mais ille ne save pas comme je suis mallain et y ne save pas que sait moit qui leur haute la fin avec le chcollat que je leur porte chaire amie si me refon comme sa des missaire je te raicirai une fois chaire amie pour venir me raivange et tu maifra la belle robe que je tai achetaie quand tu ma donné ton cœur. Os! chaire amie je te aimera toujou bien toi qui mat toujou mi de bonne idaie dans ma taite qui m'ont fait du bien quand tu me écrira tu me dira lei nouvaille de chai vous et pi de chai nous tu regardera si lai mouton son saiparé d'avait la chèvre par ce que il se bat toujou tu sait la chaivre qui ait comme moi toujou tranquile elle nose pas se raivangé par ce que elle et seule sait pourquoi ille faut la saiparé tu le dira à mon papa sille ne lont pas fait tu lui dira que je veu lui aicirre pour de l'argant et si nan a pas qui vande le mouton noir chaire amie je veu tairminé ma chaire laitre qui te trouvera en parfaite santé et si tu ne te rapèle pas tout ce que je dis sur ma laitre tu me raicirra et je te redira.

Adieu chaire amie je te saire dans mes bras.

Adieu ton ami

Jules COYONNET.

Adieu.

*

L'historiette suivante — que nous abrégeons un peu — est à la fois comique et attendrissante :

L'autre jour, à X^{***}, un pauvre diable a pincé un an de prison pour une falsification d'actes publics. Et cependant si jamais un prévenu avait droit à des circonstances atténuantes, c'était bien celui-là ; vous allez en juger :

A 20 ans, son père le marie à une femme de dix-huit ans plus âgée que lui. Pendant quelques années, le mariage va cahin-caha, le jeune homme travaille chez son père, la femme demeure chez ses parents, et le mari ne rentre au logis qu'à la nuit.

Ici Gédéon Chantepleure raconte que la femme était si âpre au gain qu'elle ne céda à son homme sa part de la couche matrimoniale que moyennant paiement de dix centimes par nuitée.

Mais les années devenant mauvaises, elle réclama une augmentation de prix, et lui dut y consentir ; on convint de vingt centimes. Mais comme il n'y a que le premier pas qui coûte, la femme exigea successivement 40, 80, 90, 100, un franc dix et sauta d'un seul coup au chiffre énorme de deux francs.

Entre temps, elle demandait un pain de quatre livres, du beurre, une motette et d'autres substances alimentaires ; puis, son appétit alla grandissant, elle exigea une pièce de fromage ou cinq francs, ou une paire de souliers, et en fin de compte elle voulut un jambon.

Au jambon, l'homme se mit à réfléchir, et il trouva que son épouse légitime lui revenait plus cher qu'une illégitime ; il prit une servante et quitta le pays pour aller habiter aux Ormonts. La servante le gratifia d'un enfant au bout de deux ans. L'homme s'en alla le déclarer comme sien et fit passer sa servante pour sa légitime,

biffant d'un trait de plume le nom de sa femme dans son acte d'origine et y substituant celui de la vraie mère.

De là, le procès... Le pauvre diable ira méditer à l'ombre pendant un an sur les dangers qu'il y a de ne pas vouloir donner un jambon à sa légitime et de vouloir en donner deux à son illégitime.

*

Reproduisons encore cette anecdote, qui est du plus pur Gédéon Chantepleure.

Un créancier rencontre son débiteur et l'accoste en lui disant :

— Dites donc, quand voulez-vous me régler cette note ?

— Vous, inquiétez-vous voir de vos dettes et non pas des miennes !

La bonne mesure. — Un beau parleur racontait, l'autre jour, un accident d'automobile dont il avait été témoin.

— C'était terrible, dit-il, la voiture a fait panache et les cinq personnes qu'elle contenait furent violemment projetées dans la rivière.

— Et les a-t-on retirées ? demande quelqu'un.

— Oui ; on en a même retiré six.

La preuve. — Le juge de paix tente la conciliation entre deux époux.

— Monsieur le juge, dit la femme, il y a deux jours, mon mari a tenté de m'empoisonner.

— Ce n'est pas vrai, crie le mari. Et pour le prouver, je demande qu'on fasse l'autopsie.

Recette de saison. — Une pincée de bicarbonate de soude mélangée au lait et à la bière, les empêche de tourner à l'aigre ou les corrige s'ils sont déjà aigres ; de même, une pincée de bicarbonate de soude en poudre empêche le bouillon et les légumes de s'aigrir pendant les fortes chaleurs. Les sels de soude, acétates et lactates, produits par cette addition, ne sont aucunement nuisibles à la santé.

LA PHILOSOPHIE DE JEAN-PIERRE

For de Jean-Pierre, c'est ainsi !...
M'est avis que, par ces temps-ci,
J'ai trouvé la seule tactique
Qui me permette, avec honneur,
De jouir du parfait bonheur :
Je ne fais pas de politique.

Pour obliger mon vieux syndic
Et fermer la bouche au public,
Je remplis mon devoir civique ;
Mais je garde par devers moi
Ce qui pourrait mettre en émoi
Ceux qui font de la politique.

Le dicton dit : Fais ce que dois,
Mais on peut être bon Vaudois
Et bon Suisse très authentique,
Tout en restant fort à propos
Etranger aux malins propos
Qui s'échangent en politique.

A quoi bon, puisque les discours,
Qu'ils soient très longs ou qu'ils soient
Ont un succès problématique ? [courtis,
Si l'on dit : Le silence est d'or,
Le proverbe est plus juste encor
Quand il s'agit de politique.

Pour aider nos autorités,
N'avons-nous pas nos députés
Et notre corps diplomatique.
Ces messieurs, toujours bien portants,
N'ont-ils pas beaucoup plus de temps
Pour s'occuper de politique !...

Et c'est assez, pour moi, le soir,
A l'heure où l'on aime à s'asseoir
Autour du vieux foyer rustique,
Quand je puis trouver un moment
Pour me délasser calmement
En lisant de la politique !...

Avec nos cinq quotidiens,
Toujours fidèles gardiens
De la chose démocratique,
Je puis, en simple spectateur,
Me supposer, sans risque, acteur
De notre scène politique.

Aussi bien, ce pauvre grillon,
Si dur envers le papillon,
N'avait pas l'âme analytique.
Pour se grandir, tant bien que mal,
Qui sait s'il n'eût pas, l'animal !...
Essayé de la politique !...

Foi de Jean-Pierre, c'est ainsi !...
M'est avis que dans ces temps-ci
Il faut surtout être pratique.
Prenez-moi pour un radoteur,
Cherchez-moi de suite un tuteur,
Mais, que veux-tu, mon vieux Conteur,
Je n'aime pas la politique !...

Pour copie conforme :
H.-L. BORY.

Réserve. — Un mari vient de se disputer avec sa femme, qui boude dans un coin.

— Voyons, Jeannette, dit le premier, si je me suis servi d'expressions blessantes, eh bien, je les retire, là !

— Oui, je te connais ; tu les retires... pour t'en servir une autre fois.

Précaution. — X... est un financier très véreux.

— Comment pouvez-vous encore lui serrer la main ? demandait-on à un de ses amis.

— C'est que, répondit celui-ci, pendant que je lui tiens la main, il ne l'a pas dans ma poche.

Si vous toussiez ! — Un gamin a attrapé un gros rhume. Avant de le coucher, sa maman lui prépare un lait-de-poule. L'enfant hume la boisson avec un plaisir manifeste, et comme il a bon cœur, il offre à sa sœur Lili de lui en faire goûter.

Lili refuse.

— Que tu es nigaude, Lili, si tu savais comme c'est bon, tu tousserais aussi.

Liquidation. — Une veuve de fraîche date versait des larmes abondantes sur la mort de son époux, et comme on voulait la consoler :

« Non, non, dit-elle, laissez-moi pleurer tout mon saoul ; après je n'y penserai plus. »

DISCIPLE DE M. CHERPILLOD

Un brave paysan de Ch... — non, nous ne dirons pas d'où, car on nous a fait promettre le silence sur ce point — passe dans toute la contrée pour un homme très adroit aux exercices du corps et de plus des mieux musclés pour un crâne lulu, enfin.

Un riche étranger, en séjour dans la région, entend parler de la force extraordinaire du jeune paysan, et comme il est, lui aussi, bon gymnaste et doué d'une vigueur peu commune, il lui prend fantaisie de faire la connaissance de ce rival et de lui proposer une passe ou deux, affaire de savoir qui est le plus résisttant.

Il enfourche donc son cheval et hip ! Sultan droit chez Fran... ! Bon ! nous allons dire le nom, à présent.

Arrivé à la demeure du paysan, la mère de celui-ci dit à l'étranger que son fils est à travailler « au plantage, d'arnier la maison ».

L'étranger s'y rend et voit, en effet, le jeune homme en train de bêcher. Il met pied à terre, attache son cheval à un arbre et s'approche :

— Pardon, c'est vous qui êtes Fr... ?

— Oui, mossieu.

— Vous ne savez pas, je gage, la raison de ma visite ?

— Ma foi?...
 — J'ai entendu dire que vous êtes d'une force extraordinaire. Est-ce vrai?
 — Oh! bien... voilà...
 — Oui, oui, il paraît que vous tombez tous ceux qui vous provoquent.
 — Hum!... On ne craint pas son homme; voilà tout...
 — Eh bien, moi aussi, j'ai un peu la même réputation et je serais heureux de me mesurer avec vous. Voulez-vous?

Le jeune paysan ne répond mot. Il pose sa bêche, passe deux ou trois fois ses mains sur le fond de sa culotte, tend les jarrets, saisit à bras le corps le provocateur et d'un geste vigoureux le lance, par dessus la haie, dans un champ voisin. Puis, toujours calme, il reprend sa bêche et se remet à l'ouvrage comme si de rien n'était.

Quand l'étranger, tout ahuri, se fut relevé tant bien que mal et débarrassé de la terre qui couvrait ses vêtements :

— Eh bien, monsieur, fait le paysan, y a-t-il encore quelque chose pour votre service?

— Non... oui... Je vous prierai de vouloir bien à présent me lancer mon cheval...
 Et voilà!

Le prix de « bonne ménagère ».

A côté des femmes nombreuses qui revendiquent bruyamment le droit de vote et l'éligibilité, il en est encore quelques-unes dont toute l'ambition est de mériter le prix institué jadis en France par une femme de cœur et d'esprit, Mme Christine-Augustine Couronne.

Ce prix est destiné à encourager et à récompenser le travail personnel de la femme dans les ménages d'employés, et doit être distribué à la personne qui, s'étant trouvée dans les conditions les moins favorables sous le rapport des charges, aura cependant obtenu de son propre labeur les résultats financiers relativement les plus satisfaisants pour le bien-être de sa famille. Etranger à toute idée de charité ou d'assistance, il a exclusivement pour objet de récompenser le mérite personnel de l'épouse, de la mère de famille qui, au lieu d'attendre tout de la modeste position de son mari, s'est mise résolument au travail à fin de le seconder et y est parvenue.

La commission a décerné, à l'unanimité, pour l'année 1908, le prix à Mme Contenpré, femme d'un commis expéditionnaire au ministère des finances.

LOU MENET A LA « TRINQUE »

Ai-vo zan zu cognu Petau que djuivé dé la clérinetta? On l'appelavé la « Trinque ».
 Le vu vo z'ein conta dou au trài dé ellia còo que n'amàve dièro scîi, ni focherà, ma oî bin mezoura la terre ein marquent li lieues avoué on verre, que roncanavé decé delé. L'a zan zu été tanquâ Soleure avoué sé chauquî et son instrument.

Quand lli reincontravé Pittet, l'instruteu, l'ai desâi : « Adiu collègue ».

On iadzo qu'on gendarmé le ramenâvé à sa coumouna et que passavé pé Lutry, lou syndic qu'étaî su sa porta, e que le cogniessai bin du lè veineidze, l'ai fâ :

— Te té fâ escortâ, Petau?

Dé ratze-pî, la Trinque lai repond :

— Faut bin se fêrê escortâ, avoué on tâ dé canaillê coumein lai a perquîé.

On autro iadzo, que l'iré cita ein municipalitâ po s'ître fê reconduire et po lo misâ, lou sindi-quo qu'étaî on mô coumoudo lai fâ dinsé :

— Baôgrê de chenapan que t'i, ne paô tou pas travaillé on boccon, na pâ adé maraôdâ et té fêrê ramenâ à ta coumouna. Ié te faôdrai avai onna bitê curieuse à fêrê vaitrê, té ne saré pas dinsé ramassî pé lè gendarmé.

Ma Trinque, que n'êtaî pa eimpronta fâ ai municipaux :

— Baillî-mé pî onna tzainetta, Messieurs lè municipô, vù praô gagnî dé l'ardzein, et ein guegnien lou syndico laô fâ : L'or (ours) é tot trovâ.

Adon po ein revenf à cein que volhiavo vu racontâ, quand lè dzouvené dzein que no ziré l'attrapâvan, ne l'avai pas question, falliai què no djuivé dai moufférinê, dai lautrebaque, etcétra, etcétra, mâ son diablo dé menet l'iré adé chet. Vo sedi praô cein que l'é qu'on menet dé clérinetta? Lè lou bet que la Trinque sé fourravé dein la gaôla. On iadzo que no fazai verî et que l'avai onna sâ à preindrê fô, l'arrîté aô maité d'on quadrille et no fâ :

— Mon menet est to ché.

Coumein on avai on bossaton dé novî, ié prai on pot, su montâ su la trabllia iô l'îre la Trinque, l'ei fâ boutzi lè perte dé l'instrumein et ié veissa lou pot avau lou pavillon. La Trinque que ne poivé pâ bairê à mezourê a salliaî son menet, tot lou vin lei est dégoulinâ avau la frimousse, no za cratchi contre, l'a chaôta avau la trabllia, no za einsurtâ et l'a fotu lo camp.

LUG A DZAQUÎÉ.

ASSEZ!

ENFIN! dans deux ou trois jours on n'en parlera plus, du moins, espérons-le. Ce n'est pas dommage. Le brave délégué vaudois qui était allé à Genève « pou s'entendre rappo au niveau du Léman », voyait tout bleu à la fin de la conférence, disait-il, tant on lui avait étalé de plans du lac sous les yeux. Quant à nous, à force d'entendre parler de l'absinthe et de lire, dans tous les journaux, de longues « tartines » — excusez ; c'est le mot dont se servait l'autre jour un lecteur — pour ou contre l'initiative, on finit par voir non pas rouge, mais tout vert, et le jour du scrutin on ne saura plus, vraiment, à quel saint se vouer.

Pour qui nous prend-on, grands dieux!

Les uns nous disent :

« Rejeter l'initiative, c'est la ruine du pays! L'absinthe est cause de tous nos maux. C'est la plus dangereuse des boissons. Les prisons et les asiles d'aliénés sont encombrés de victimes de la funeste liqueur. Il y a des femmes qui pleurent, des enfants qui ont faim, par sa faute. L'absinthe, c'est l'abjection; c'est le crime, etc., etc. Pour l'honneur et la sécurité du pays, votez : oui! »

Les autres exclament :

« Accepter l'initiative, c'est enfreindre la constitution qui garantit la liberté du commerce ; c'est attenter à la liberté individuelle, le plus précieux de nos biens. L'absinthe, « ce pelé, ce galeux de qui vient tout le mal », n'est pas plus dangereuse que les autres alcools. C'est l'abus seul qui est funeste. Or, on en peut dire autant de toutes les autres boissons. Supprimez l'absinthe, vous verrez surgir toute une collection de boissons mystérieuses, destinées à la remplacer, et qui seront plus dangereuses encore. Les buveurs actuels d'absinthe se jetteront sur le « schnaps ». Il n'y aura pas moins de crimes, pas moins d'aliénés, pas moins de deuils, etc., etc. Citoyens, défendez la constitution et votre liberté; votez : non! »

Alors, les troisièmes de riposter :

« Mais nous savons tout cela, seulement il faut bien commencer par un bout. Nous nous efforçons d'arriver à l'interdiction de la vente de toutes les boissons alcooliques, qui sont parmi les plus dangereux ennemis de l'homme et qui sont aussi inutiles que pernicieuses. On ne donne pas de vin aux animaux, on n'arrose pas non plus les plantes avec de la bière. Pourquoi pas? Parce qu'ils deviendraient malades et dépériraient. Mais si ces boissons nuisent aux animaux et aux plantes, elles font encore beau-

coup plus de tort à l'homme dont la vie et la santé sont plus précieuses et souvent plus fragiles aussi, etc., etc. Donc sus à l'absinthe, avant-garde ennemie; votez : oui! »

Si l'initiative est refusée, sera-ce vraiment la ruine du pays, l'ère des crimes, des deuils et de la misère?...

Si elle est acceptée, la constitution et la liberté s'en porteront-elles plus mal et verra-t-on, pour la confusion des ennemis de l'absinthe, monter les actions du « schnaps »?...

L'absinthe vaincue, certains de ses détracteurs les plus violents s'attaqueront-ils vraiment, comme ils en font la menace, aux autres boissons, dites alcooliques. En auraient-ils le front?...

Ce sont là autant de questions auxquelles il serait tout aussi difficile de répondre qu'il serait périlleux de préjuger le résultat du vote de demain. Le scrutin est si capricieux.

Que chacun vote selon sa conscience, pour ce qu'il croit être le mieux, et, de grâce, qu'on en finisse sur ce thème; nous ne sommes pourtant pas tous des alcooliques, des criminels ou des déments.

J. M.

Au passé! — C'est vrai, qu'il n'y a pas foule à l'exposition du *Vieux-Lausanne*, au palais de Rumine? — On le dit. — Inconcevable. Rien, pourtant, n'est plus intéressant pour un Lausannois, pour un Vaudois même, car le passé de Lausanne résume pour ainsi dire celui du canton, qu'une visite à la collection du palais de Rumine, plus riche que beaucoup ne le supposent. D'autres expositions ne sollicitent que la curiosité; celle-ci fait vibrer les cordes les plus intimes de notre être, par l'évocation d'un temps qu'il fait bon revivre, à l'occasion, tout homme de progrès et d'avenir, soit-on. Encore quinze jours, et ce sera fini.

Passe-temps.

La solution de notre dernier problème est la suivante :

A a fait 40 points, M 23 et R 17.

Les réponses justes sont au nombre de 13 et le sort a donné la prime à M. G. Parisod, Cercle de l'Egalité, Vufflens-la-Ville.

A trouver

Trouver : une consoune, une plante verte, un oiseau, un peintre moderne, une ville suédoise, une plante vénéneuse, une ville d'Espagne, un port de France, une maladie inflammatoire passagère, un village thurgovien, une des 9 muses, un animal de la famille des édentés, une capitale d'Europe; sur l'hypothénuse, un journal suisse.

```

      I
    . O .
  . . S .
    . A .
  . . L .
    . I .
  . . N .
    . S .
  . . T .
    . H .
  . . S .

```

Prime : Un vol. relié dos toile, « Les Châtiments », de Victor Hugo.

Sauvetage. — B... s'est marié il y a quelques jours avec une femme d'une maigreur désespérante, mais qui, en revanche, lui a apporté une fort belle dot.

Deux amis s'entretenant de ce mariage, l'un d'eux disait : « Il était temps... B... allait faire faillite ; mais maintenant il pourra faire face à ses affaires. »

— Oui, son beau-père lui a tendu la perche, ajouta l'autre.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAYRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIÔ.